



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 4 OCTOBRE 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le quatrième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-deux (2022-10-04).

PRÉSENCES :

La maire suppléant, madame Suzanne Choinière.
Messieurs les conseillers, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Benoit Isaia, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

ABSENT :

Monsieur Marcel Gaudreau et Monsieur Gilbert Cabana.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2022-10-181

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2022-10-182

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SEPTEMBRE 2022**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **FINANCE**
Rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière - Septembre 2022.
6. **ADMINISTRATION**
Acceptation des comptes à payer en octobre 2022 et comptes payés affectant l'année 2022.
7. Tous sujets relatifs / Achats - Subventions - Publicité.
8. Tous sujets relatifs - Vente, achat, rachat de terrain.
9. Tous sujets relatifs - Boul. de Montréal et rue des Peupliers / Décomptes no. 1.
10. Tous sujets relatifs - Boul. de Montréal et rue Authier / Décomptes no.3.
11. Tous sujets relatifs - Rang Choinière / Paiement final.
12. Tous sujets relatifs - Centre communautaire / Décomptes no.1.
13. Tous sujets relatifs - Ponceau rue Stéphanie / Paiement final.
14. Tous sujets relatifs - Personnel.
15. Tous sujets relatifs - Demande de Prix - Exploitation et entretien de l'usine de traitement des eaux usées / Rue du Domaine.
16. **AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS**
Rapports verbaux ou écrits de l'inspectrice municipale & environnement et de la directrice générale/greffière-trésorière.
17. **VOIRIE MUNICIPALE**
Tous sujets relatifs - Déneigement / Garage municipal.
18. Tous sujets relatifs - Déneigement / Stationnement École La Moisson d'Or.
19. Tous sujets relatifs - Déneigement / Trottoirs de la Rue Principale.
20. Tous sujets relatifs - Déneigement / Stationnement incitatif.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

HYGIÈNE DU MILIEU URBANISME

21. Tous sujets relatifs – Avis de motion / Règlement no. 419-2022.
22. Tous sujets relatifs – Avis de motion / Règlement no. 420-2022 - cour municipale.

LOISIRS

23. Tous sujets relatifs – Anneau de glace.
24. Tous sujets relatifs – Fête de Noël des enfants.

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

25. Tous sujets relatifs – Programme d'aide à la voirie locale pour la rue Poulin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2022-10-183

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 13 septembre 2022 a été remise au préalable à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 13 septembre 2022 est **ADOPTÉ** comme rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

S'il y a lieu, le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance reçue et soumise par la directrice générale/greffière-trésorière.

2022-10-184

RAPPORT VERBAL - DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE

Soumis au conseil : Rapport verbal du 4 octobre 2022 fait au conseil municipal par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière du 4 octobre 2022 sur les autorisations de dépenses, les finances de la municipalité et sur l'état de l'ensemble des dossiers en cours.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que fait.

2022-10-185

ACCEPTATION ET AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN OCTOBRE 2022 ET DES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2022

Document soumis : Liste des comptes payables en octobre 2022 et des comptes payés affectant l'année 2022;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois de Septembre 2022 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve également les comptes payables en octobre 2022 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

QUE ce conseil approuve aussi les autres comptes payés affectant l'année 2022 et ce, tels que soumis.

2022-10-186

AUTORISATION DU CONSEIL – ACHATS / SUBVENTIONS / BUDGET ACCORDÉ

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte :

1. Maison au Diapason; subvention; achat de poinsettias : 200.-\$;
2. Abattage d'arbre; rue principale; 2750.-\$, plus tx ;
3. Favreau/Blais ; modification des plans pour centre communautaire ; 8 850.-\$, plus tx ;
4. H2O ; achat de variateur de vitesse pour usine du Domaine ; 11 591.60.-\$, plus tx ;
5. Classement Luc Beaudoin inc, ; achat d'une étagère pour la bibliothèque ; 1 340.-\$, plus tx ;
6. Concept électrique ; achat d'une fixture de rue sur la rue Pamvic ; 714,00.-\$, plus tx , sans installation



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

No de résolution
ou annotation

2022-10-187

**DÉCISION DU CONSEIL – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1- BOUL. DE
MONTREAL ET RUE DES PEUPLIERS EST & AUTORISATION DE
SIGNATURES**

Document soumis : Rapport de St-Georges structures et civil en date du 21 septembre 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Huard excavation inc. par résolution;

ATTENDU QUE St-Georges structures et civil a effectué une visite d'inspection des ouvrages et a émis le décompte progressif no.1 desdits travaux;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport de St-Georges structures et civil. concernant l'autorisation de payer le décompte progressif no. 1 relatif aux travaux de pavage du Boul. de Montréal et de la rue des Peupliers est.

QUE ce conseil autorise le paiement du décompte no.1 à Huard Excavation inc. au montant de 474 953,62\$, taxes incluses.

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière à signer le décompte no. 1.

2022-10-188

**DÉCISION DU CONSEIL / ACCEPTATION DU DÉCOMPTE NO.3 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DE RÉFECTION DU
BOULEVARD DE MONTREAL ET RUE AUTHIER.**

Document soumis: Recommandation de paiement no.3 du 29 septembre 2022 reçue de Dave Williams, ing;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a entrepris les travaux de réfection du Boulevard de Montréal et de la rue Authier;

ATTENDU QUE la municipalité a accordé le contrat à la compagnie Huard Excavation par résolution;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la recommandation de paiement du 29 septembre 2022 de Dave Williams, ing., mandaté par la municipalité pour la surveillance des travaux, vérification des quantités et des prix pour les travaux réalisés.

QUE Dave Williams, ing., recommande de payer le Décompte no.3 à Huard Excavation inc. au montant de 208 426,13 taxes incluses, et le conseil municipal en autorise le paiement.

2022-10-189

**DÉCISION DU CONSEIL – RÉCEPTION DÉFINITIVE ET PAIEMENT
FINAL – TRAVAUX DE PAVAGE DU RANG CHOINIÈRE & CERTIFICAT
DE RÉCEPTION**

Document soumis : Rapport de FNX innov, ing, en date du 16 septembre 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. par résolution pour les travaux de pavage du rang Choinière;

ATTENDU QUE FNX innov, a effectué une visite d'inspection des ouvrages et a émis la recommandation de paiement no.3 et réception définitive;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le rapport de FNX innov, ing. en date du 16 septembre 2022 qui en fait la réception définitive et autorise le paiement du décompte no.3 pour paiement final au montant de 24 447,37-\$, taxes incluses.

QUE ce conseil autorise madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière ou en cas d'absence de son adjointe à signer, s'il y a lieu, tout document pour donner effet à la présente.



2022-10-190

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DÉCISION DU CONSEIL – CERTIFICAT DE PAIEMENT / DÉCOMPTE
PROGRESSIF NO. 1- CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL ET
COMMUNAUTAIRE & AUTORISATION DE SIGNATURES**

Document soumis : Rapport de Favreau Blais, architectes, en date du 27 septembre 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie J.P.Brodeur construction inc. par résolution pour les travaux de construction du centre culturel et communautaire;

ATTENDU QUE Favreau Blais, architectes, a effectué une visite d'inspection des ouvrages et a émis le certificat de paiement no.1;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le rapport de Favreau Blais, architectes, en date du 27 septembre 2022 qui en fait la réception provisoire et autorise le paiement du décompte pour paiement au montant de 77 439,66\$, taxes incluses.

QUE les sommes seront prises à même le surplus affecté.

QUE ce conseil autorise madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière ou en cas d'absence de son adjointe à signer, s'il y a lieu, tout document pour donner effet à la présente.

2022-10-191

**DÉCISION DU CONSEIL – RÉCEPTION DÉFINITIVE ET PAIEMENT
FINAL- REMPLACEMENT PONCEAU RUE STÉPHANIE &
AUTORISATION DE SIGNATURES**

Document soumis : Rapport de Dave Williams ing. en date du 29 septembre 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Huard Excavation inc. par résolution;

ATTENDU QUE Dave Williams ing. a effectué une visite d'inspection des ouvrages et a émis la réception définitive concernant lesdits travaux;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport de Dave Williams ing. concernant l'autorisation de payer le décompte définitif relatif aux travaux de remplacement de ponceau sur la rue Stéphanie.

QUE ce conseil autorise le paiement du décompte no.2 à Huard Excavation inc. au montant de 2 757,36\$, taxes incluses.

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière à signer le décompte définitif.

2022-10-192

**DÉCISION DU CONSEIL / ENGAGEMENT – PRÉPOSÉ VOIRIE ET
ARÉNA**

Soumis au conseil : la directrice générale/greffière-trésorière fait rapport verbal au conseil municipal sur les conditions de travail de l'employé sur probation;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil, compte tenu du besoin, prend la décision d'engager un employé de voirie, monsieur Jordan Coderre. Ce dernier aura une période de probation de huit (8) mois à compter de la présente. Suite à cette période de probation, si l'évaluation est favorable, il sera engagé en permanence par la municipalité.

2022-10-193

**DÉCISION DU CONSEIL / ENGAGEMENT – TECHNICIENNE
COMPTABLE**

Soumis au conseil: La directrice générale/greffière-trésorière fait rapport au conseil municipal sur les conditions de travail de l'employée sur probation;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE ce conseil, compte tenu du besoin, prend la décision d'engager une technicienne comptable, madame Jessica Lapointe. Cette dernière aura une période de probation de huit (8) mois à compter de la présente. Suite à cette période de probation, si l'évaluation est favorable, elle sera engagée en permanence par la municipalité.

2022-10-194

DÉCISION DU CONSEIL / MODIFICATION CONDITION DE TRAVAIL POUR EMPLOYÉ NO.45

ATTENDU QUE les conditions de travail de l'employé no.45;

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice générale/greffière-trésorière;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte de modifier les conditions de travail de l'employé # 45 afin d'augmenter son salaire, selon les recommandations de la directrice générale/greffière-trésorière;

QUE la directrice générale/greffière -trésorière avise la personne responsable de la comptabilité, pour que soit fait le nécessaire.

2022-10-195

DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES ET AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR SEAO POUR L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DES DEUX POSTES DE POMPAGE DU DOMAINE DU VILLAGE

ATTENDU que l'usine de traitement des eaux usées et les deux postes de pompage sont en service depuis le mois de juin 2016 ;

ATTENDU que le contrat octroyé par le conseil municipal à la compagnie *Nordik'eau* prend fin le 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que l'appel d'offres doit être effectué selon un système d'évaluation et de pondération des offres;

ATTENDU QUE le règlement no. 410-2021 portant sur la gestion contractuelle adoptée par la municipalité en juin 2021 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale / greffière-trésorière à lancer l'appel d'offres public sur SEAO pour l'exploitation et l'entretien de l'usine de traitement des eaux usées et les deux postes de pompage du Domaine du Village.

QUE ce conseil accepte la grille d'évaluation et de pondération des offres proposées quant à l'exploitation et l'entretien de l'usine de traitement des eaux usées et des deux postes de pompage du domaine du village.

QUE les soumissions seront ouvertes publiquement le 14 novembre 2022 à 10h00 et que la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTRICE MUNICIPALE & ENVIRONNEMENT

L'inspectrice municipale et environnement dépose son rapport sur les permis émis.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/greffière-trésorière n'a pas de rapport



2022-10-196

No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ACCEPTATION DU CONSEIL – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE
74, RUE AUTHIER / GARAGE MUNICIPAL – SAISON D'HIVER 2022-2023**

ATTENDU QUE la municipalité loue un espace servant au garage municipal au 74, rue Authier;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte le service de Monsieur Raymond Côté pour le déneigement du garage municipal localisé au 74, rue Authier pour la saison d'hiver 2022-2023, et ce, au coût de 800.-\$

2022-10-197

**AUTORISATION DU CONSEIL – DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT
ÉCOLE DE LA MOISSON-D'OR / SAISON HIVERNALE 2022-2023**

ATTENDU QUE ce conseil a reçu, comme à chaque année, une demande de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour assumer la moitié des coûts du déneigement à l'École de la Moisson-D'Or à Saint-Alphonse-de-Granby pour la saison hivernale 2022-2023;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte de défrayer la moitié des coûts du déneigement à l'École de la Moisson-D'Or à Saint-Alphonse-de-Granby pour la saison hivernale 2022-2023.

QUE cette résolution soit transmise à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

2022-10-198

**AUTORISATION DU CONSEIL – DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS/
SAISON HIVERNALE 2022-2023**

ATTENDU QUE ce conseil doit voir au déneigement des trottoirs sur la rue Principale pour la saison hivernale 2022-2023;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la proposition déposée par Martin Roussel pour le déneigement des trottoirs de la rue Principale pour la saison hivernale 2022-2023.

QUE cette résolution soit transmise à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

2022-10-199

**ACCEPTATION DU CONSEIL – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT À ROGER
DION & FILS 2006 INC. POUR LE STATIONNEMENT INCITATIF SUR LA
RUE DENISON – SAISON D'HIVER 2022-2023**

ATTENDU QUE la municipalité possède un stationnement incitatif sur la rue Denison et qu'à sa mise en opération, elle doit prévoir son déneigement pour la saison 2022-2023;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil, accepte l'offre de services de Roger Dion & Fils 2006 inc. pour le déneigement du stationnement incitatif localisé sur la rue Denison pour la saison d'hiver 2022-2023 et ce, au coût de 4 945.-\$, plus taxes.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Alexandre Picard à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une session ultérieure, le « **RÈGLEMENT NO. 419-2022 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TAVAUX MUNICIPAUX** ». Projet de règlement a été remis par Alexandre Picard, conseiller, à tous les membres du conseil municipal, tel que prévoit la Loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Isaia à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une session ultérieure, le « **RÈGLEMENT NO. 420-2022 AUTORISANT LA CONCLUSION DE L'ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE GRANBY** ». Projet de règlement a été remis par Benoit Isaia, conseiller, à tous les membres du conseil municipal, tel que prévoit la Loi.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

2022-10-200

No de résolution
ou annotation

AUTORISATION DU CONSEIL / ANNEAU DE GLACE

Soumis au conseil : Demande d'Amélie Boudreau-Bédard; coordonnatrice sports et cultures;
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil autorise la dépense de 280,85-\$, plus tx ; pour la tenue de cette activité prévue au budget municipal 2022.

2022-10-201

DÉCISION DU CONSEIL / ACTIVITÉ DE LA FÊTE DE NOËL 2022

Soumis au conseil : Document préparé par Amélie Boudreau-Bédard, coordonnatrice sports et cultures;
ATTENDU QUE la municipalité prévoit la tenue d'une activité pour la fête de Noël qui se tiendra le 27 novembre 2022;
SUR PROPOSITION de Benoit Isaia
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil accepte la tenue de cette activité dont le budget total nécessaire est de 7000.-\$.

2022-10-202

DÉCISION DU CONSEIL - RÉFECTION DE LA RUE POULIN / PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET SOUTIEN

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;
ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;
ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Madame Annie Lessard agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;
SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé
DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:
QUE le conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Annie Lessard est dûment autorisée à signer tout doucement ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h39 jusqu'à 19h55.

2021-10-203

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE la présente session est levée à 19h55.

Annie Lessard, d.g. et gref.très
Secrétaire de l'assemblée

Suzanne Choinière, maire-suppléant
Présidente d'assemblée

